TOGOMATIN

N° 874 DU LUNDI 15 MARS 2021

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Leadership féminin

Quelles différences entre ascension sociale et impacts positifs ?

L'association Africa femmes initiatives positives (Afip-Togo) a organisé samedi dernier au Restaurant-Bar-Pizzeria le Tablier à Lomé, un panel de discussion autour du thème : « leadership féminin pour un monde égalitaire». Cette ...

PAGE 11

ENERGIE

Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau

Un financement additionnel de 12,3 milliards FCFA de la Banque mondiale disponible

Le Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) bénéficie d'un appui additionnel de 22,5 millions de dollars, soit 12,3 milliards FCFA. Cette décision a été prise jeudi 11 mars à Washington, lors du Conseil des administrateurs ...

PAGE 5

DOSSIER

Economie togolaise

Quand elle renaît de ses cendres et renoue avec la performance

Affectée par la crise sociopolitique de 2017 et par la pandémie du coronavirus depuis mars 2020, l'économie togolaise reprend une courbe ascendante grâce aux réformes ...

PAGES 6&7

Privatisation de Togocom

Paulin Alazard devrait-il se satisfaire de son bilan alors que les Togolais se plaignent ?

Quinze mois après que l'Etat togolais a cédé 51% de ses parts au sein de la société Togocom au groupe Hagou Holding, qui comprend le Malgache Axian et Emerging capital partners, un premier bilan a été fait vendredi dernier par le DG de la société qui a évoqué plusieurs avancées. Mais faut-il se satisfaire d'un quelconque bilan au moment où nos compatriotes se plaignent de la qualité et du ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Campagne de vaccination : les professionnels de la politique devraient éviter de s'en mêler

Le Togo a lancé sa campagne de vaccination la semaine dernière dans le Grand Lomé avec le vaccin britannique Astra Zeneca. Quelques heures après et alors que le personnel soignant tant du public que du privé se faisait vacciner, une polémique vielle de quelques semaines a commencé de nouveau à s'amplifier. Pour ne pas arranger les choses, ce sont les acteurs politiques qui décident de se mêler d'un sujet hautement technique et très sensible.

Le vaccin Astra Zeneca a déjà enrégistré des méfiances liées à son éventuel inefficacité et aux effets secondaires qu'il pourrait engendrer. L'Afrique du Sud il y a quelques semaines a annoncé que ce vaccin n'était pas efficace sur le variant qui sévissait sur son territoire. Mais il semble que le pays de Cyril Ramaphosa se soit finalement ravisé. Entre-temps, l'OMS a homologué ce vaccin qui est efficace selon les experts entre 65% et 70% ...

PAGE 3

Football à la base

Le district préfectoral du Golfe outille les secrétaires généraux des clubs

PAGE 10

Armes et munitions

Surtout pas entre de mauvaises mains !

La gestion sécurisée des armes et munitions dans nos pays ces dernières années, devient de plus en plus urgente. L'insécurité continue de gagner du terrain. Le grand banditisme, l'extrémisme violent, le radicalisme et le terrorisme prennent de l'ampleur ...

PAGE 3

CMJN

SOMMAIRE

DAGL / Peul III
35 millions FCFA pour financer les projets sportifs axés sur la protection de l'environnement

P 5

Littérature togolaise / Feu Agba de Landa
Sommes-nous nous qu'aux yeux des autres ?

P 9

Football africain
Patrice Motsepe, quand le parcours d'un milliardaire rime avec les ambitions à la tête de la CAF

P 10

Echos des bénéficiaires du FNFI

L'entreprise Norka, bénéficie du crédit de relance du FNFI à hauteur de 7 000 000 FCFA

Norbert Koffi Akakpovi est le responsable de l'établissement Norka, situé au grand marché de Lomé et spécialisé dans le commerce général. Il y'a de cela quelques mois, le jeune entrepreneur afin de relancer son activité de commerce général, négoce et agro business, a sollicité et obtenu auprès du FNFI, le crédit de relance afin de dynamiser les activités de sa structure fortement impactée par les restrictions liées au Covid 19. Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre Journal Togo Matin partage avec vous ses témoignages…

Norbert Koffi Akakpovi lors de la signature de la convention de financement

L'entreprise NORKA sise au grand marché de Lomé, éprouvait des difficultés à rentabiliser ses activités depuis l'avènement du covid-19. Le jeune entrepreneur, conscient qu'il risque de perdre en restant bras croisés s'est renseigné auprès du FNFI afin de savoir dans quelles mesures il pouvait être accompagné par l'Institution afin de donner un boom à ses activités.

« Avant le covid-19, mon entreprise était située à Baguida. Par manque de clientèle, j'ai fini par déménager vers le grand marché de Lomé, un quartier qui accueille de la clientèle avec une variété d'activités. J'avais programmé importer de la chine, mais avec l'avènement du Covid-19, j'ai rencontré assez de difficultés à cause des restrictions du couvre-feu, notamment un ralentissement dans les activités, la mévente, difficultés d'approvisionnement avec la fermeture des frontières, la cherté des marchandises…»

La mise en route du Crédit de Relance, une source de satisfaction pour notre jeune promoteur qui voit en ce produit une unique occasion de donner un boom à ses activités commerciales. Pas de temps à perdre, il se met en ordre de bataille en remplissant toutes les conditions nécessaires pour être éligible.

«J'ai répondu à toutes les conditions exigées par le FNFI et Orabank et fort heureusement mon dossier a été éligible. J'ai reçu un financement de 7 000 000 F CFA qui doit me permettre de relancer mes activités. Avec cette somme, je compte réaménager mon entreprise et me ravitailler suffisamment en matières premières et en marchandises. Également, je suis en train de travailler sur une stratégie marketing efficace afin de m'attirer une clientèle de plus en plus nombreuse. Je n'ignore pas qu'il s'agit d'un crédit et que je dois tout faire pour le rembourser dans les délais».

Comme l'entreprise Norka, toutes les entreprises qui veulent dynamiser leurs activités impactées par le Covid 19 peuvent soumettre leurs dossiers en ligne via le www.fnfi.tg. Toutes les informations relatives au Crédit de Relance peuvent être consultées sur ledit site ou via le numéro vert 80 00 00 12.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
IFSI

fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Dans le cadre de l'initiative Covax, on constate que le vaccin Astra Zeneca est en vogue. Sa conservation semble plus facile dans les pays comme le nôtre. Au moment même où on parle d'effets secondaires indésirables présumés et que certains pays européens ont décidé d'abandonner provisoirement son utilisation, plusieurs pays ayant souscrit à l'initiative Covax continuent de réceptionner des milliers de doses. Il est vrai que la science est elle aussi faillible et qu'il ne faut rien prendre pour acquis. Les inquiétudes des uns et des autres sont justifiées, surtout face à la nouveauté du produit et aussi face à toute la désinformation qui a circulé sur les vaccins pendant des mois.

La pharmaco vigilance doit donc se poursuivre et depuis le début de cette histoire, les spécialistes notamment ceux du Togo ne cessent de rassurer sur leurs capacités à préserver la sécurité sanitaire des populations. Alors, on pourrait valablement se demander de quoi se mêlent au juste les acteurs politiques ? Si nos mémoires sont bonnes, l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo a occupé de grands postes dans ce pays.

Mais, les Togolais ne lui connaissent pas de compétences en gestion de la santé publique, des épidémies, des procédures de vaccination. Le président du Parti des Togolais, Nathanaël Olympio non plus ne nous a jamais montré ses diplômes de spécialiste en médecine, plus précisément tout ce qui a trait à la gestion d'une situation comme la pandémie du coronavirus.

Il serait donc bienséant qu'ils ne transposent pas leurs combats politiques sur ce terrain. Même le chef de l'Etat et le gouvernement qui ont les prérogatives nécessaires pour prendre de grandes décisions ont mis en place une coordination en charge de la riposte et un Conseil scientifique dirigé par des spécialistes hautement qualifiés en la matière.

Le chef de l'Etat et son gouvernement ne prennent les décisions que sur l'avis du Conseil scientifique. Ces éminents scientifiques dont le professeur-colonel Djibril Mohaman, le professeur Majesté Ihou Wateba, le professeur Didier Ekouévi et d'autres, se sont fait vacciner parmi les premiers dans notre pays. S'il devait y avoir de risque, à l'heure actuelle, l'on devrait plutôt les plaindre et prier pour eux.

Or, tous ces médecins qui se faisaient encore vacciner vendredi dernier au moment où la polémique sur le vaccin Astra Zeneca se poursuivait, étaient plutôt sereins. N'est-il donc pas temps de leur accorder le bénéfice du doute ? Au-delà de tout, il ne faudrait pas tomber dans le piège d'une guerre commerciale entre gros producteurs de vaccins. Et les politiciens ne devraient pas en rajouter. « Les critiques entendues ici ou là reposent sur une logique politique et non scientifique », déplore le Dr Simon-Pierre Assane, directeur par intérim des programmes de santé publique au ministère de la Santé. Hier, l'on apprenait chez nos confrères de RFI que des millions de doses de ce même vaccin Astra Zeneca qui se retrouve au centre d'une controverse, sont bloqués par les Etats-Unis qui hésitent à partager avec les Européens et les Brésiliens. Le président Joe Biden voudrait s'assurer que tous les Américains seront vaccinés, avant de s'ouvrir aux autres. Lorsqu'on analyse tout cela, on comprend qu'il faut considérer cette affaire avec beaucoup de recul et surtout éviter d'y mêler la passion politique.

Edem Dadzie

Privatisation de Togocom

Paulin Alazard devrait-il se satisfaire de son bilan alors que les Togolais se plaignent ?

Quinze mois après que l'Etat togolais a cédé 51% de ses parts au sein de la société Togocom au groupe Hagou Holding, qui comprend le Malgache Axian et Emerging capital partners, un premier bilan a été fait vendredi dernier par le DG de la société qui a évoqué plusieurs avancées. Mais faut-il se satisfaire d'un quelconque bilan au moment où nos compatriotes se plaignent de la qualité et du coût des services ?

Le directeur général du groupe Togocom évoque plusieurs réalisations qui sont à l'actif de sa société : 144 nouveaux sites relais, 100% de progression d'abonnés à la fibre optique, 50% de clients en plus à TMoney (paiement mobile) et +79% de transactions. Il semble également qu'il y ait eu une diminution du prix de la minute de 44% et de 29% pour les forfaits datas.

« 70% des clients ont déjà constaté une amélioration notoire de la qualité du réseau », affirme Paulin Alazard. D'accord, mais il n'échapperait pas aux responsables de Togocom que nos compatriotes sont très insatisfaits des prouesses réalisées. Ces derniers mois, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a dû interpeller plusieurs fois les deux opérateurs installés au Togo, dont Togocom.

Récemment, Togocom a été sanctionné et devra payer une amende de plus d'un milliard de FCFA à l'Etat togolais. Il n'y a pas longtemps, c'est le service TMoney qui était tellement perturbé, au point où les clients n'arrivaient pas à disposer de leurs fonds au moment où ils en avaient le plus besoin. Des travaux étaient en cours sur les installations de Togocom.

Mais, il a fallu plusieurs interpellations et plaintes pour que la société décide d'envoyer des messages d'explications et d'excuses à ses clients. Ce sont là autant de griefs qui ont même poussé certains clients à se tourner vers le concurrent de Togocom, Moov Africa Togo. Il urge donc que des réformes et investissements soient faits pour rendre ce réseau plus performant. C'est d'ailleurs la motivation première ayant poussé à sa privatisation.

Paulin Alazard

Fort heureusement, le directeur général de Togocom annonce de nouveaux efforts pour l'avenir. « Nos investissements seront à la hauteur de nos engagements », a-t-il déclaré. On évoque un montant de 240 millions d'euros jusqu'en 2026, soit 157 336 800 000 FCFA. L'opérateur s'est engagé à déployer la fibre optique dans de nouvelles villes : Aného, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé Kara, Cinkassé, Dapaong).

E. Dadzie

Armes et munitions

Surtout pas entre de mauvaises mains !

La gestion sécurisée des armes et munitions dans nos pays ces dernières années, devient de plus en plus urgente. L'insécurité continue de gagner du terrain. Le grand banditisme, l'extrémisme violent, le radicalisme et le terrorisme prennent de l'ampleur. Les acteurs impliqués dans ce domaine au Togo, ont pris part à une rencontre la semaine dernière à Lomé.

Une cinquantaine d'agents en charge des stocks d'armes et de munitions étaient en séance de formation la semaine dernière à Adetikope (préfecture d'Agoè-Nyivé au nord de la capitale). Initiée par la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (CNLPAL) avec l'appui du Fonds spécial d'affectation volontaire, cette formation a pour objectif de prévenir une mauvaise gestion des armes. « Les stocks d'armes et munitions mal gérés peuvent faire l'objet de vols et alimenter des réseaux criminels ou conduire au détournement de celles-ci », a souligné Bouraïma Inoussa, vice-président de la CNLPAL.

Il s'agissait durant les trois jours qu'ont duré les travaux, d'outiller les agents sur les nouvelles techniques de gestion sûre et sécurisée des stocks d'armes et de munitions. Un accent a été mis sur leur niveau de responsabilité dans le processus de prévention des risques liés à la gestion des stocks (détournement d'armes et de munitions, auto-allumage des lieux de stockage). Pour rappel, le Togo ayant ratifié en 2015 le Traité sur le commerce des armes (TCA), multiplie les initiatives comme le marquage des stocks d'armes, et l'élaboration d'une loi pour réguler et contrôler le commerce des armes légères sur son territoire.

La rédaction

Côte d'Ivoire / Décès du 2ème Premier ministre

Faut-il exorciser ce poste funeste ?

Pour le président Alassane Ouattara, et pour la Côte d'Ivoire, l'histoire se répète. Le 8 juillet dernier, Amadou Gon Coulibaly, son Premier ministre et dauphin désigné, mourait brutalement à Abidjan après avoir été victime d'un malaise en plein Conseil des ministres. Son remplaçant, Hamed Bakayoko, pressenti pour le remplacer, vient de subir le même sort, 8 mois seulement après. En Afrique, on fait très vite de tirer l'analyse scientifique vers un mystère propre aux civilisations africaines. Aussi surprenantes que ces disparitions successives puissent paraître, il y a tout de même lieu de se poser la question de savoir, au regard des raisons médicales avancées, s'il ne faudrait pas exorciser ce poste de Premier ministre avant de nommer son prochain occupant ?

Feus Amadou Gon Coulibaly et Hamed Bakayoko

Pour les indiscrets, et la plupart issus de cette position opposante au régime au pouvoir en Côte d'Ivoire, tout est parti de la volonté « illégale » du chef de l'Etat Alassane Ouattara de briguer un nouveau mandat aux forceps de la nouvelle Constitution qui, pourtant le lui interdisait. « Dieu n'aime pas certaines injustices, déclare Kouassi, un résident ivoirien qui s'affiche du PDCI, parti de l'opposition. « Il y a certaines injustices qui font réagir Dieu en même temps. Il ne te tue pas, mais te parle à travers des évènements autour de toi. Si Ouattara est conscient et responsable, il faut qu'il tire les conséquences de ce qui se passe. Sinon, la sanction divine sera toujours là ».

Pour Kouassi, comme pour plusieurs jeunes ivoiriens ayant trouvé refuge au Togo, depuis la dernière présidentielle d'octobre 2020, craignant les représailles du régime, le poste de Premier ministre subit les foudres célestes dues au refus du président Ouattara de quitter le pouvoir. Et pour eux, ces décès successifs ne sont que la preuve qu'il existe un mal profond, un mystère qu'il faudra exorciser à travers des rituels entre pouvoir, opposition et garants des us et coutumes du pays.

Cette analyse, même si elle semble tirée par les cheveux, ne manque pas de pertinence. Car, face aux raisons médicales avancées pour justifier les décès des Premiers ministres ivoiriens, il y a lieu de s'interroger sur les influences du mystique sur le quotidien des populations. Avec ce lourd passé fait de croyances mystiques et de pratiques ancestrales séculaires, l'élite africaine s'est forgée une identité métissée par la civilisation occidentale. Mais le constat est que, ce métissage, encore tributaire des croyances et pratiques mystiques africaines, ne devrait pas cacher l'idée selon laquelle, le monde est gouverné par des forces dont le scientifique ne saurait expliquer.

Ce qui est sûr, plusieurs politiques en sont conscients. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils réservent une place importante aux cérémonies et libations populaires, en présence des chefs coutumiers. On se rappelle en 2017 au Togo, le gouvernement avait organisé pendant une semaine des cérémonies de purification pour promouvoir l'esprit d'apaisement et de tolérance. Ces cérémonies, selon les organisateurs, étaient destinées à « purifier » le pays après les violences politiques commises dans l'histoire récente du pays, notamment en 2005. Elles avaient connu l'implication des églises catholique et évangélique, de l'union musulmane et des chefs traditionnels du pays. Et si, la Côte d'Ivoire s'en inspirait ?

Alexandre Wémima

Tchad / Présidentielle 2021

La campagne bat son plein

La semaine dernière a débuté la campagne électorale pour la présidentielle du 11 avril prochain au Tchad, une campagne qui va durer 30 jours. Sur le papier, neuf candidats sont en lice, dont l'actuel chef de l'Etat Idriss Deby Itno, mais trois d'entre eux le sont « malgré eux ».

Une opération de vote

Abientôt 69 ans dont 30 passés au pouvoir, Idriss Deby Itno va briguer dans un mois jour pour jour un 6e mandat d'affilée. En face de lui, neuf concurrents si l'on s'en tient à la liste rendue publique par la Cour suprême. Mais trois parmi eux se disent candidats malgré eux.

Il s'agit de Saleh Kebzabo, arrivé 2e lors de la dernière présidentielle, de l'opposant de toujours Ngarlejy Yorongar et de Théophile Bongoro, candidat de l'Alliance Victoire qui regroupe 13 partis d'opposition.

Tous les trois se sont retirés du processus électoral après l'assaut des forces de l'ordre contre le domicile de l'opposant Yaya Dillo Djerou. Mais rien à faire, leurs photos figurent déjà sur les bulletins de vote. Pour Saleh Kebzabo, le pouvoir a décidé de garder ces « poids lourds» de l'opposition dans le processus pour « donner de la crédibilité à une élection sans aucun enjeu ».

Reste 6 candidats qui eux veulent aller au charbon : le chef de file officiel de l'opposition Felix Nialbé Roumandoumngar, souvent accusé d'être proche de la mouvance présidentielle, le leader du Mouvement des patriotes tchadiens, Brice Mbaimong Guedmabaye et l'ancien Premier ministre, Albert Pahimi Padacket qui avait soutenu Idriss Deby il y a 5 ans. Deux nouveaux venus sont dans la course : Balthazar Aladoum Djarma ou encore Théophile Yombombe Madjitoloum.

Enfin il y a l'ex-ministre Lydie Beassemda, déjà rentrée dans l'histoire pour être la première femme à briguer la magistrature suprême au Tchad.

Des personnalités essentiellement originaires du sud. Pour le chercheur Jérôme Tubiana, l'absence de candidats venant du nord témoigne d'une volonté d'éviter d'éroder l'électorat favorable au président Idriss Déby. « C'est sans doute un calcul du pouvoir que d'avoir plutôt cherché à avoir face à lui des opposants du sud et d'avoir beaucoup découragé les opposants du nord. (...) Le vote est assez fortement géographique voire ethnique au Tchad et donc en général, le président Déby a eu davantage de voix au nord. S'il y avait des candidats du nord, très certainement sa base au nord serait érodée ».

Rfi.fr

Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau

Un financement additionnel de 12,3 milliards FCFA de la Banque mondiale disponible

Le Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP) bénéficie d'un appui additionnel de 22,5 millions de dollars, soit 12,3 milliards FCFA. Cette décision a été prise jeudi 11 mars à Washington, lors du Conseil des administrateurs de la Banque mondiale.

Une installation de panneaux solaires

Ce financement additionnel de 22,5 millions de dollars sera accordé sous forme de subventions de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds pour les technologies propres (CTF).

L'objectif est de soutenir le développement du marché des systèmes solaires autonomes en Afrique de l'ouest et centrale, particulièrement dans les pays du Sahel.

Pour la directrice de l'intégration régionale pour l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du nord, Deborah Wetzel, « ce nouveau financement contribuera à satisfaire la demande croissante en sources d'électricité fiables et permettra de créer des emplois pour les millions de personnes actuellement privées d'électricité ou pâtissant d'un approvisionnement irrégulier, sans oublier les entreprises et les institutions publiques qui pourront s'appuyer sur des systèmes solaires autonomes modernes, afin d'améliorer les niveaux de vie et développer l'activité économique ».

Il s'agira concrètement d'appuyer des activités, afin d'accélérer le déploiement de systèmes solaires autonomes dans une région dont 50 % de la population n'a pas accès à l'électricité et dont moins de 3 % des habitants utilisent ce type de technologies novatrices. L'initiative permettra de développer le marché régional en harmonisant les politiques et les normes, ainsi que les procédures commerciales. Les entrepreneurs bénéficieront des programmes d'accélération. Le projet fournira aussi des prêts et des aides pour le déploiement d'installations solaires domestiques hors réseau.

Par ailleurs, le Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau contribuera au développement du capital humain en permettant d'électrifier des dispensaires et des établissements scolaires publics, améliorant ainsi les résultats en matière de santé et d'éducation. Selon la Banque mondiale, cette initiative soutiendra la création d'emplois, en particulier dans les communautés agricoles qui pourront s'équiper de pompes à eau pour irriguer leurs champs, de broyeurs pour transformer leurs récoltes et de réfrigérateurs solaires pour acheminer leurs produits aux marchés. Le projet soutiendra aussi les petites entreprises innovantes grâce à ces systèmes solaires domestiques et favorisera la reprise économique post Covid-19.

19 pays d'Afrique de l'ouest et centrale bénéficient de ce projet. Parmi ces pays, 15 sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Il s'agit notamment du Bénin, du Burkina Faso, de Cabo Verde, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo. A ces pays de la Cedeao s'ajoutent le Cameroun, la République centrafricaine, la Mauritanie et le Tchad.

La Banque mondiale ajoute que dans le cadre de cette restructuration et de ce financement supplémentaire, la Cedeao a été désignée comme nouvelle agence d'exécution du projet. La mission de la Communauté sera d'œuvrer pour le développement d'un marché régional et soutenir les activités destinées aux entrepreneurs. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) travaillera aux côtés de la Cedeao et sera chargée d'ouvrir une ligne de crédit en faveur des banques commerciales opérant dans la sous-région.

Félix Tagba

DAGL / Peul III

35 millions FCFA pour financer les projets sportifs axés sur la protection de l'environnement

Dans le cadre de la composante 4 du Projet environnement urbain de Lomé (Peul III), le District autonome du Grand Lomé (DAGL) a lancé le 12 mars dernier un appel à projets à l'endroit des fédérations et associations sportives togolaises. Une enveloppe globale de 35 millions FCFA est mise à la disposition de ces fédérations et associations pour le compte de cet appel à projets.

L'appel à projets s'inscrit dans la composante 4 du Peul III : sport et développement « pratique sportive et implication citoyenne en faveur de l'environnement ». Les projets qui seront retenus dans le cadre de cet appel à projets bénéficieront au total d'un financement de 35 millions FCFA.

Selon le District autonome du Grand Lomé, les initiatives sportives qui contribuent à la promotion des bonnes pratiques environnementales et qui s'inscrivent dans un esprit de renforcement du processus de décentralisation et de l'implication citoyenne de la population dans la gestion de l'environnement urbain bénéficieront d'une attention particulière pour l'édition 2021 de l'appel à projets.

« L'objectif de cet appel à projets, est de sélectionner, et d'accompagner les projets qui portent une stratégie ambitieuse de promotion des activités sportives sur le territoire du District autonome du Grand Lomé, fondés sur des actions de sensibilisation de la population sur les bons comportements à observer dans la gestion des déchets, et intégrant les aspects de genre et de vulnérabilité liée au handicap physique. Les projets devront se dérouler sur tout ou partie de l'agglomération du Grand Lomé, c'est-à-dire dans un ou plusieurs quartiers d'une des communes du District, ou dans une ou plusieurs des 13 communes du District autonome du Grand Lomé », a indiqué le DAGL.

Financé par l'Agence française de développement (AFD), le Projet environnement urbain de Lomé est subdivisé en 4 composantes. La première est relative à l'amélioration de la gestion des déchets solides. La deuxième composante vise l'appui à la gouvernance du district. La troisième est intitulée gestion du

L'affiche de l'appel à projets

projet et la quatrième est relative aux équipements et événements sportifs.

L'objectif du Projet environnement urbain de Lomé est de contribuer durablement à l'amélioration des conditions de vie des habitants de Lomé. La première phase du projet a été mise en œuvre de 2007 à 2013. La seconde phase a été effectuée de 2012 à 2019 et la troisième a commencé le 1er juillet 2019, et devrait prendre fin en 2023.

Félix T.

Economie togolaise

Quand elle renaît de ses cendres et renoue avec la performance

Affectée par la crise sociopolitique de 2017 et par la pandémie du coronavirus depuis mars 2020, l'économie togolaise reprend une courbe ascendante grâce aux réformes déployées avec le concours des institutions financières internationales. Sani Yaya, ministre de l'Économie et des Finances, détaille les parts respectives de l'État, du secteur privé, des bailleurs de fonds et de la diaspora pour financer les Plan national de développement 2018-2022. Il souligne aussi les efforts de du pays pour réduire son taux d'endettement et apurer en moins de deux ans ses arriérés commerciaux.

Faure Gnassingbé, président du Togo

Forte d'une croissance du PIB réel qui, selon la Banque africaine de développement, devrait atteindre 5 % en 2019 et 5,3 % en 2020, on peut dire que l'économie togolaise a plutôt bien rebondi au regard de la crise sociopolitique de 2017 qui avait sérieusement plombé les activités, limitant le taux de croissance à environ 4,7 %. En 2018, selon les analystes de cette institution, la faible performance de l'industrie manufacturière a mitigé la croissance, tandis que les tensions politiques sus-évoquées ont impacté le secteur tertiaire : sa croissance a été de 4,4 % en 2018, contre 7,9 % en 2017. Pour les institutions financières internationales qui participent activement aux efforts de stabilisation économique du Togo, le pays est manifestement sur une bonne voie.

Comme le fait observer la BAD, les pouvoirs publics ont orienté leurs principales interventions vers les secteurs agricole et énergétique ainsi que les finances publiques. Concernant l'agriculture, secteur essentiel pour le pays, la stratégie du gouvernement consiste à développer des agropoles et à mettre en place un mécanisme incitatif de financement agricole. Dans le domaine énergétique, une stratégie d'accès universel à l'énergie d'ici à 2025 a été élaborée, et pour les finances publiques, des stratégies d'accroissement des recettes de l'État sont en cours, notamment en renforçant les autorités fiscales, en supprimant certaines exonérations et en rationalisant les processus de passation des marchés publics. Autre atout, le port de Lomé, qui, selon la BAD, est une infrastructure majeure du commerce régional, en particulier pour le transit vers les pays voisins enclavés, mais également certains pays côtiers : 40 % des marchandises importées par ce port sont en transit ou destinées à être réexportées vers d'autres pays de la région.

Les échanges intra-Uemoa ont représenté 52 % des exportations togolaises en 2016. En fait, notent les analystes, « *le Togo participe activement aux efforts d'intégration régionale et de facilitation des échanges en cours dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et la Communauté des États sahélo-sahariens. Le pays applique le tarif extérieur commun de l'Uemoa et de la Cedeao depuis le 1er janvier 2015. Au sein de la Cedeao, le Togo affiche un indice d'intégration régionale élevé en matière de protection de l'environnement, d'infrastructures régionales, de libre circulation des personnes et d'intégration financière et macroéconomique.*» Toutes choses qui contribuent à la vitalité de l'économie. Sur le plan macro-économique toujours, le Fonds monétaire international apprécie les efforts du gouvernement concernant la mise en œuvre des différentes réformes prescrites dans l'accord soutenu par la Facilité élargie de crédit. Á l'issue d'une mission de revue du FMI, qui a séjourné à Lomé de mars à avril 2019, le chef de la mission, Ivohasina Razafimahefa, a ainsi déclaré : « *Les réformes budgétaires structurelles et les autres programmes progressent. Les autorités ont poursuivi les efforts d'apurement des arriérés pour un montant de 65 milliards de FCFA en 2018 et elles mettent en œuvre des plans de trésorerie et d'engagement pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés. Elles améliorent la qualité de l'investissement public en exigeant de tous les ministères qu'ils appliquent une priorisation sur la base d'une analyse coûts-bénéfices. Elles améliorent l'environnement des affaires en facilitant les mutations et enregistrements fonciers. Des réformes sont également en cours dans le secteur financier.* » D'une manière générale, la mission du FMI estime que les efforts pour renforcer la gouvernance, améliorer l'inclusion financière et favoriser une croissance tirée par le secteur privé devraient impulser un nouvel élan à l'économie togolaise.

Baisse continue de la dette depuis 2017, redressement de la pente

De 80 % fin 2016, la dette publique du Togo devrait tomber à 67,5 % fin décembre 2019. Cette baisse drastique va se poursuivre, car le Togo ambitionne de passer du statut de « pays très endetté » à celui de pays émergent à l'horizon 2030. Selon des statistiques officielles, on note une légère hausse de la dette extérieure du pays, qui passe d'environ 20 % du PIB à fin décembre 2017 à environ 21 % en décembre 2018. Quant à la dette intérieure, elle enregistre un léger recul, passant de 58,8 à 56,7 % du PIB dans la même période. Bref, quand on parcourt Lomé, la capitale, ainsi que les autres villes du Togo, le constat est net: de nombreux chantiers ont été ouverts, dont la construction de routes, la réhabilitation de complexes hôteliers propriétés de l'État, les chantiers du port et de l'aéroport. Certains sont achevés, d'autres en cours d'achèvement. Assurément, cela traduit la volonté du gouvernement togolais d'offrir à ses populations un meilleur cadre de vie, mais aussi et surtout d'accélérer le développement économique d'un pays qui, frappé par des sanctions internationales sous feu Gnassingbé Eyadema, était resté à la croisée des chemins. Aujourd'hui plus que jamais, le Togo caresse le grand espoir de passer du statut de « pays très endetté » à celui de pays émergent à l'horizon 2030. Les grands travaux ont bien évidemment été engagés pour relever le défi de l'émergence. Mais tous ces efforts d'investissement ont creusé le déficit budgétaire au point qu'il atteint les 10 % du PIB et que la dette publique augmente. Si l'allégement de la dette l'a fait tomber de 81 à 17 % du PIB de 2007 à 2010, elle est malheureusement montée en flèche dès 2011 en passant à 48,6 %, jusqu'à excéder à nouveau les 80 %, soit le taux le plus élevé de l'Uemoa, qui en a fixé le maximum à 70 %.

Face à cette réalité, le FMI et le gouvernement togolais ont ouvert une série de discussions ayant abouti à un accord. Il a été proposé au gouvernement togolais une facilité de crédit de 241,5 millions d'euros sur trois ans. En

contrepartie, les autorités se sont engagées à réduire le train de vie de l'État et à annuler ou à reporter les investissements les moins nécessaires. Objectif : réduire la dette à 56,4 % du PIB à l'horizon 2022. Un programme qui heurte la volonté de poursuivre bien des chantiers.

Alors qu'elle avait franchi la ligne rouge des 80 % à la fin de 2016, la dette publique du Togo devrait tomber à 67,5 % fin décembre 2019 information donnée à l'occasion de la revue de la rencontre de fin de mission des services du FMI dans le cadre de la quatrième revue de la Facilité élargie au crédit (Fec). «*L'important effort budgétaire amorcé en 2017 s'est poursuivi jusqu'en septembre 2018*», a salué le FMI, pour qui «*les réformes budgétaires structurelles et les autres programmes de réforme progressent*».

Le CASEF

Interview avec Sani Yaya

«L'activité économique évolue dans un environnement marqué par la mise en œuvre des projets prévus dans le PND»,

Sani Yaya, ministre togolais de l'Economie et des Finances

Dans une interview qu'il a accordée à notre confrère Economies africaines, Sani Yaya, ministre togolais de l'Économie et des Finances, détaille les parts respectives de l'État, du secteur privé, des bailleurs de fonds et de la diaspora pour financer les Plan national de développement 2018-2022. Il souligne aussi les efforts de pays pour réduire son taux d'endettement et apurer en moins de deux ans ses arriérés commerciaux.

Les projections du FMI et de la Banque africaine de développement sur le PIB togolais pour 2019 sont de l'ordre de 5,3 %. Quelles sont les conditions pour y parvenir ?

Sani Yaya : En 2019, l'activité économique évolue dans un environnement marqué par la mise en œuvre des projets prévus dans le Plan national de développement (PND 2018-2022). La croissance économique sera tirée par la consommation finale des ménages et les investissements privés. Les projets d'investissement financés par le gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé résultant de l'amélioration du climat des affaires, l'accroissement de la production du coton et de l'industrie manufacturière, le renforcement du rôle du Port autonome de Lomé en matière de manutention des conteneurs et de transbordement, le rôle de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema comme hub régional pour le transport aérien intercontinental sont autant d'éléments qui renforcent le dynamisme de l'activité économique.

Les projections du FMI et de la Banque africaine de développement sur le PIB togolais pour 2019 sont de l'ordre de 5,3 %. Quelles sont les conditions pour y parvenir ?

Sani Yaya : En 2019, l'activité économique évolue dans un environnement marqué par la mise en œuvre des projets prévus dans le Plan national de développement (PND 2018-2022). La croissance économique sera tirée par la consommation finale des ménages et les investissements privés. Les projets d'investissement financés par le gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé résultant de l'amélioration du climat des affaires, l'accroissement de la production du coton et de l'industrie manufacturière, le renforcement du rôle du Port autonome de Lomé en matière de manutention des conteneurs et de transbordement, le rôle de l'aéroport international Gnassingbé Eyadema comme hub régional pour le transport aérien intercontinental sont autant d'éléments qui renforcent le dynamisme de l'activité économique.

Quelle est la situation de la dette globale du Togo et quels efforts faites-vous pour la réduire ?

Sani Yaya : Le Togo poursuit résolument la mise en œuvre de sa politique de réformes structurelles d'assainissement des finances publiques, de maîtrise de l'endettement et de stabilisation du cadre macroéconomique. Ainsi, le taux d'endettement est passé de 79,9 % en 2016 à 73,6 % en 2018 et à 70,3 % à fin mars 2019. Il serait de 67,5 % à fin décembre 2019. La rigueur dans la gestion des finances publiques a permis non seulement de réduire de façon significative le taux d'endettement mais aussi d'apurer, en moins de deux ans, les arriérés commerciaux – 77 milliards de FCFA payés en 2017 et 65 milliards en 2018 – et d'éviter l'accumulation des arriérés de paiement.

Source : Economies africaines

L'économie togolaise repose sur trois piliers: l'agriculture vivrière et d'exportation (café, cacao et surtout coton), qui bénéficie d'un climat relativement favorable, en particulier dans le sud du pays, les phosphates et le commerce régional. En effet, la configuration géographique du Togo est en fait une voie de communication naturelle entre l'océan et les pays du Sahel (Burkina Faso, Niger et Mali) et bien que son ouverture sur la mer soit limitée, la présence d'un port en eau profonde, le Port autonome de Lomé, lui permet de jouer un rôle de transit important dans la sous-région. Cette fonction s'est doublée d'une vocation commerciale. Les opérateurs économiques nationaux se distinguent par un sens poussé du commerce et le pays ne manque pas de cadres qualifiés.
Les transports, qui ont une double vocation de desserte intérieure et de transit international, représentent environ 6% du PIB. La priorité actuelle du gouvernement est de renforcer le rôle de plaque tournante du pays et d'améliorer la compétitivité de l'économie en développant un système de transport efficace. Les actions de restructuration du secteur engagées sont principalement centrées sur les transports maritime et routier. L'accent est mis sur l'entretien routier courant et périodique et sur sa privatisation. S'agissant des transports maritimes, la stratégie vise à adapter le secteur aux évolutions mondiales, dans un contexte de dérégulation, à améliorer l'efficacité des opérations portuaires, à réduire les coûts du fret maritime et à libéraliser les activités en permettant aux nationaux d'avoir leur place sur le marché.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION D'UN JOURNAL D'ANNONCE LEGALE

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LOME

****

Monsieur **EGLOH Agbévidé Koffi**, agent des douanes à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé, Bè Anfamé;

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER:

Qu'il propriétaire d'un immeuble sis au marché Dzidzenou (Akodésséwa) ;

Que suivant contrat verbal il a donné à bail un magasin sis au marché de Dzidzenou à madame AGBABOU Abla, revendeuse pour un loyer mensuel de trente mille (30.000) FCFA ;
Que de ce montant est débité la somme de 15.000 FCFA pour le compte de l'EPAM suivant cahier de charges établit par ledit établissement;

Que depuis le mois de janvier 2020 jusqu'à ce jour, le magasin est resté fermé et que dame AGBABOU Abla est restée sans nouvelle malgré les multiples tentatives de lui joindre physiquement et par contact téléphone sur son numéro habituellement connu sur le 98 27 88 84 ;

Que cet état de fait nuit gravement à ses intérêts et l'empêchent de jouir de son immeuble en toute quiétude et qu'il n'a d'autres moyens que de s'adresser à justice pour procéder à l'ouverture du local par un huissier de Justice à Lomé et de les entreposer dans un autre endroit pour les lui restituer à son retour ;

Que n'ayant pas de domicile fixe ni d'adresse connus, la mise en demeure de même que l'assignation au fin de résiliation de bail et d'expulsion ont été faites par voie d'affichage conformément aux dispositions de l'article 58 du code de procédure civile du Togo ;

Qu'il avait manqué à l'obligation de demander une autorisation au fin de désignation d'un journal d'annonce légale pour porter à la connaissance des tiers de la procédure enclenchée;

Que l'affaire est actuellement pendante par devant votre juridiction et pour défaut de publication, elle risque de ne pas connaitre de suite ;

C'est pourquoi, l'exposant sollicite qu'il vous plaise Monsieur le Président conformément aux dispositions de l'article 163 du Code de Procédure Civile, désigner un journal d'annonce légale et autoriser le requérant à faire publier dans ce dernier le contenu de l'annonce ;

SOUS TOUTES RESERVES **Fait à Lomé, le 03 Mars 2021**

L'EXPOSANT

Pièces-jointes :
- Copie du procès-verbal de constat,
- Copie du procès-verbal d'affichage

Scanné avec CamScanner

ORDONNANCE N° 125 / 2021

Nous Amenyo Kudzo AKUATSE, Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces jointes ;

Vu les dispositions de **l'Article 163 du Code de Procédure Civile ;**

Attendu que la demande nous paraît fondée ;

Désignons le journal TOGOMATIN **et autorisons en outre le requérant à faire publier dans ledit journal le contenu de l'annonce;**

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Fait en notre cabinet au Palais de Justice

A Lomé le 04 MARS 2021

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LOME LE PRESIDENT

Amenyo Kudzo AKUATSE

Scanné avec CamScanner

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Réflexions

Le bonheur viendra de bonnes heures lorsque tu seras décidé d'être toujours que heureux. De plus Il se crée dans l'esprit. Il est cette capacité qui nous pousse à aller de l'avant avec la ferme confiance que demain sera meilleure qu' hier.

Chaque matin on s'en va à nos occupations tout en ayant à l'esprit qu'un beau jour ce pourquoi on se batte deviendra réalité. Parfois, les difficultés et les peines du travail nous font douter le soir. Et on se demande si nous pouvons atteindre nos objectifs ? C'est normal que nous ayons de tel doute mais on doit toujours être positif et croire que demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

Seul l'espoir fait vivre dans un monde où la corruption est à la routine. Certains te diront que beaucoup avaient cet espoir et rien n'est changé dans leur vie jusqu'à ce qu'ils ont donné leur dernier souffle. Demande toi si d'autres n'ont ils pas surmonté cette étape? Si oui pourquoi pas toi? Toujours croire en toi , croire qu'un jour ça va payer, et que tes efforts ne seront pas frivoles.

Si ta vie est devenue misérable, cherche ton ex parce-que c'est toi qui lui disais: «sans toi ma vie n'a pas de sens»

Bague de fiançailles depuis 5 ans sur ton doigt sans mariage, ma chérie faut la jeter, ton doigt n'est pas un porte-clé.

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Forever ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Forever ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Littérature togolaise / Feu Agba de Landa

Sommes-nous nous qu'aux yeux des autres ?

Même n'étant plus de ce monde, ses œuvres témoignent de la qualité de sa vie. Il se nommait Esso-Wêdéo Agba connu sous le nom de « Agba de Landa » (nom de plume). L'ouvrage « Né de nouveau à Alger » sorti à titre posthume, cinq ans après le décès de l'auteur, est saisissant. Le titre « Né de nouveau à Alger » rend curieux et la quatrième page de couverture suscite le plaisir de découvrir l'énigme d'un tel titre. Le contenu de cet ouvrage de l'auteur Agba de Landa ne saurait laisser le lecteur indifférent.

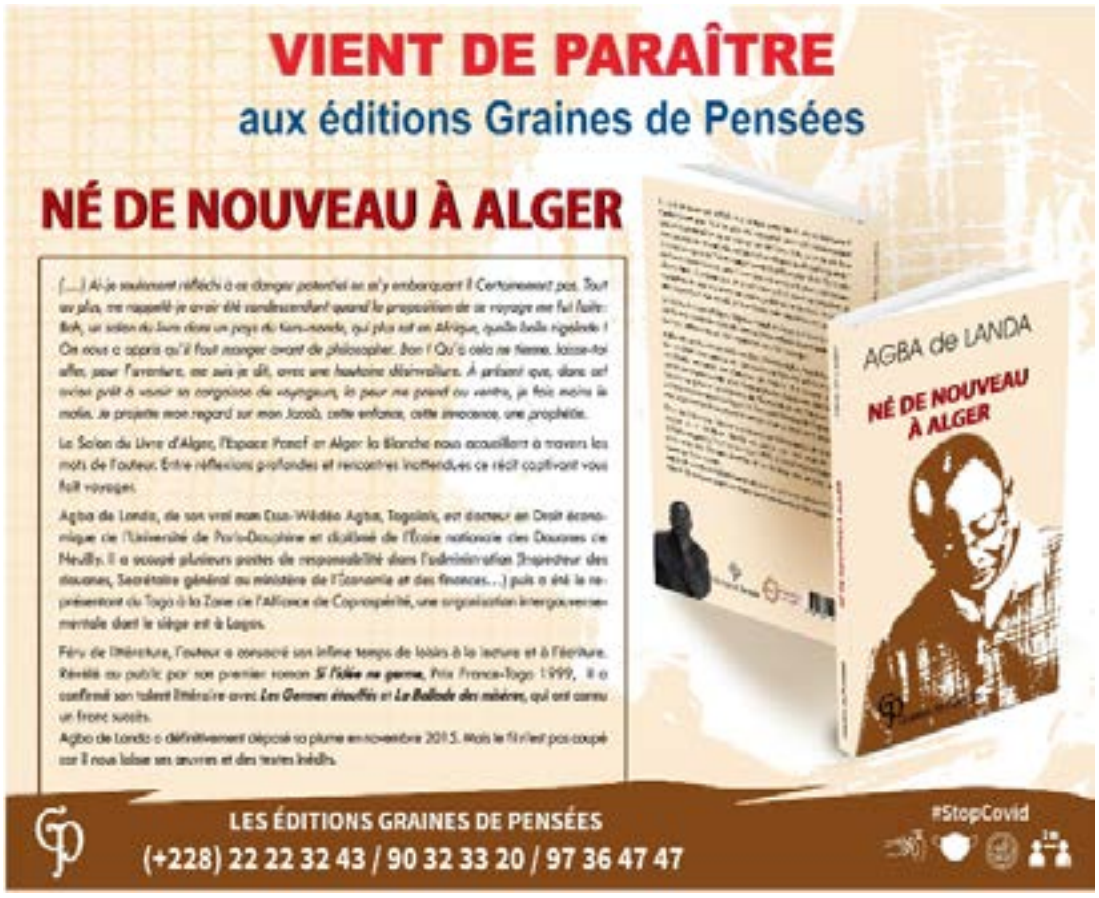

La couverture de l'ouvrage

Tout bon chrétien qui lirait sur un bout de papier « né de nouveau » pensera aux évangiles dans le livre sacré, la bible. En effet, Jésus a dit : « Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu (Jean 3 :3) ». Qu'en serait-il d'un titre comme « Né de nouveau à Alger » ? Il suscitera sans doute l'attention du lecteur. Ce dernier se poserait une kyrielle de questions. Si le titre est déroutant, le contenu est révélateur. Il faut souligner que « Né de nouveau à Alger » est un récit à travers lequel l'auteur fait figer le temps que dure l'édition 2014 du Salon international du livre d'Alger (SILA).

La nouvelle naissance de l'auteur commence dès que ses pieds foulent le sol algérien. « En me tendant le document, l'agent me demande, sourire aux lèvres, les raisons de ma visite : 'je suis invité au salon international du livre d'Alger', lui dis-je. 'Etes-vous écrivain' ? Je fais un signe de tête affirmatif. 'Bienvenue chez nous' », peut-on lire à la page 21.

La question de l'agent de l'immigration suscita un « remue-méninges » chez Agba de Landa. Ce qu'on peut noter dans les lignes qui suivent. « Sa question et ce... 'Chez nous' dit avec un accent de fierté non dissimulée m'inspirent deux réflexions : lui, l'agent subalterne, assis derrière son mur de glace, dont la fonction première et essentielle est d'apporter des tampons, même lui, est au courant d'un évènement censé ne concerner qu'une certaine élite intellectuelle... »

Non seulement l'auteur fut surpris de l'hospitalité de ses accueillants, il n'en revenait pas de l'intérêt qu'accorde tout un pays à la cause du livre. Agba de Landa revint sans doute de loin. Dans son pays natal, la règle d'or est : « Nul n'est prophète dans son pays ». L'auteur écrit en ces mots : « Il me faut me pincer pour m'assurer que je suis bel et bien le destinataire de tous ces honneurs, moi l'écrivain ignoré, comme bien d'autres dans mon pays (...) ».

Dans ce récit qui questionne et fait voyager l'esprit du lecteur dans divers horizon, l'auteur révèle s'être senti à sa place au SILA 2014. « A mon regard ébahi, à ma bouche bée, à mes multiples interrogations, mes hôtes ont l'air de répondre : que nous importe le traitement fait au livre et à ses auteurs chez toi. Pour nous, il n'y a d'hommes que sa pensée et cette pensée est capter dans les livres. Partis comme ils le sont, ils auraient pu citer, s'ils l'eussent connue cette affirmation du poète congolais Okoundji : Le Dieu de l'homme c'est d'abord sa pensée. Waouh, on y est ! », exprima l'auteur Agba de Landa.

Préfacé par le critique littéraire Ayayi Togoata Appédo-Amah, l'œuvre « Né de nouveau à Alger » de Agba de Landa a paru aux éditions « Graines de pensées » en novembre 2020. Auteur des ouvrages « Si l'idée ne germe », « Les germes étouffés » et « La ballade des misères », Agba de Landa a définitivement déposé sa plume en novembre 2015.

Nadia Edodji

Lire

« *La peste* » d'Albert Camus. Ed Gallimard. 1947 Pp 100-101

« ...D'autres, comme Rambert, essayaient aussi de fuir cette atmosphère de panique naissante, mais avec plus d'obstination et d'adresse, sinon plus de succès. Rambert avait d'abord continué ses démarches officielles. Selon ce qu'il disait, il avait toujours pensé que l'obstination finit par triompher de tout et, d'un certain point de vue, c'était son métier d'être débrouillard. Il avait donc visité une grande quantité de fonctionnaires et de gens dont on ne discutait pas ordinairement la compétence. Mais, en l'espèce, cette compétence ne leur servait à rien. C'étaient, la plupart du temps, des hommes qui avaient des idées précises et bien classées sur tout ce qui concerne la banque, ou l'exportation, ou les agrumes, ou encore le commerce des vins ; qui possédaient d'indiscutables connaissances dans des problèmes de contentieux ou d'assurances, sans compter des diplômes solides et une bonne volonté évidente. Et même, ce qu'il y avait de plus frappant chez tous, c'était la bonne volonté. Mais en matière de peste, leurs connaissances étaient à peu près nulles. Devant chacun d'eux cependant, et chaque fois que cela avait été possible, Rambert avait plaidé sa cause. Le fond de son argumentation consistait toujours à dire qu'il était étranger à notre ville et que, par conséquent, son cas devait être spécialement examiné. En général, les interlocuteurs du journaliste admettaient volontiers ce point. Mais ils lui représentaient ordinairement que c'était aussi le cas d'un certain nombre de gens et que, par conséquent, son affaire n'était pas aussi particulière qu'il l'imaginait. À quoi Rambert pouvait répondre que cela ne changeait rien au fond de son argumentation, on lui répondait que cela changeait quelque chose aux difficultés administratives qui s'opposaient à toute mesure de faveur risquant de créer ce que l'on appelait, avec une expression de grande répugnance, un précédent. Selon la classification que Rambert proposa au docteur Rieux, ce genre de raisonneurs constituait la catégorie des formalistes. À côté d'eux, on pouvait encore trouver les bien parlants, qui assuraient le demandeur que rien de tout cela ne pouvait durer et qui, prodigues de bons conseils quand on leur demandait des décisions, consolaient Rambert en décidant qu'il s'agissait seulement d'un ennui momentané. Il y avait aussi les importants, qui priaient leur visiteur de laisser une note résumant son cas et qui l'informaient qu'ils statueraient sur ce cas ; les futiles, qui lui proposaient des bons de logement ou des adresses de pensions économiques ; les méthodiques, qui faisaient remplir une fiche et la classaient ensuite ; les débordés, qui levaient les bras, et les importunés, qui détournaient les yeux ; il avait enfin les traditionnels, de beaucoup les plus nombreux, qui indiquaient à Rambert un autre bureau ou une nouvelle démarche à faire... »

Football africain

Patrice Motsepe, quand le parcours d'un milliardaire rime avec les ambitions à la tête de la CAF

Depuis le 12 mars 2021, le siège de la présidence de la Confédération africaine de football (CAF) a un nouvel occupant. Le Sud-Africain Patrice Motsepe a été élu, par acclamation, président de la CAF lors de la 43e Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF) à Rabat au Maroc. Au sortir de cette élection où il a été seul candidat en lice, Patrice Motsepe l'homme au parcours diversifié, s'est prononcé sur ses ambitions à la tête de la faîtière du football continental.

Patrice Motsepe, nouveau président de la CAF

Quatre candidats au départ, Patrice Motsepe a été finalement le seul en lice à l'arrivée. En effet, l'Ivoirien Jacques Anouma, le Sénégalais Augustin Senghor et le Mauritanien Ahmed Yahya, se sont retirés de la course. Le milliardaire sud-africain et président du club Mamelodi Sundowns succède ainsi à Ahmad Ahmad. Épaulé par Gianni Infantino, président de la Fifa, Patrice Motsepe, 7e président élu de la CAF, est le premier président de club, premier sud-africain, et le premier anglophone à accéder à ce poste prestigieux depuis 30 ans.

« Nous devons restaurer la fierté, la dignité et le respect de l'Afrique… Le visage du football africain ne sera plus jamais le même », Patrice Motsepe

Le nouveau patron de la CAF, Patrice Motsepe, promet de « visiter tous les pays membres » car « il est important que je sois à vos côtés afin de voir les défis à relever pour susciter des changements et rencontrer les dirigeants sportifs et les leaders politiques de chaque pays pour mettre en œuvre l'ensemble des décisions prises », a-t-il déclaré.

A en croire Patrice Motsepe, « Il faut améliorer la situation financière de la CAF et la mettre dans une position beaucoup plus saine. Nous devons réduire la distance entre les membres et la CAF. 95% de nos conversations porteront sur le football, mais aussi 5% où nous discuterons de l'importance des partenariats avec le secteur privé. Nous devons restaurer la fierté, la dignité et le respect de l'Afrique », a-t-il fait comprendre.

« Le visage du football africain ne sera plus jamais le même. Il est urgent de produire des résultats. Nous devons nous assurer que le football africain n'est pas seulement compétitif, mais est aussi une réussite mondiale. L'Afrique dépense des millions de dollars chaque année pour payer les droits télévisuels et voir des matchs en dehors de l'Afrique. Il est nécessaire de fabriquer nos propres produits», affirme Patrice Motsepe.

Patrice Motsepe, de l'ombre à la lumière, un pantalon à multiples poches

Incarnation de l'élite noire qui a prospéré au lendemain de l'apartheid, celui qui est le nouveau patron de la CAF, est né le 28 janvier 1962 dans le township de Soweto, en Afrique du Sud. Le jeune Patrice apprend très tôt les rudiments du commerce auprès de ses parents géniteurs d'une fratrie de sept enfants.

Son père, Kgosi Augustine Motsepe, issu d'un clan royal de la tribu Tswana, est propriétaire d'une spaza shop (à la fois épicerie et débit de boisson). Sa mère était tenancière d'un réseau d'épiceries qui avait l'exclusivité régionale de la distribution des produits de South African Breweries (en) (SAB), une entreprise brassicole sud-africaine.

Après les études, Patrice émigre aux Etats-Unis où il travaille quelque temps avant de faire son retour en Afrique du Sud, où il met ses compétences au service du Congrès national africain (ANC) qui se prépare à participer à la gestion du pouvoir. Il travaille spécifiquement sur la politique minière du futur gouvernement sud-africain.

Bien introduit dans les sphères politiques, Patrice Motsepe, frère de Brigette Radebe et de Tshepo Motsepe, commence véritablement son ascension sociale dans les années 1994 lorsqu'il est devenu le premier associé noir d'un cabinet d'avocat.

Devenu au fil du temps, spécialiste en droit minier et commercial à un moment où l'apartheid prend fin en Afrique du Sud, beau-frère du président Cyril Ramaphosa, Patrice Motsepe passe vite du cabinet d'avocat à l'entrepreneuriat. Il fonde une première entreprise, Future Mining, qui collecte la poussière d'or des puits intérieurs, va même loin et achète des mines d'or. Dans les années 2000, il crée des sociétés qu'il réunit en conglomérat baptisé Africain Rainbow Mineral (ARM) dont il est le président exclusif.

Réputé très occupé, Patrice alors déjà milliardaire, fait ses premières armes dans le monde du football dans les années 2004, année où il acquiert le club de football Mamelodi Sundowns. Le club remporte la Ligue des champions de la CAF en 2016 et la Supercoupe d'Afrique en 2017.

Classé en 2012 première fortune d'Afrique du Sud, Patrice apparaît également au premier rang de la liste des personnalités les plus riches dressée par l'hebdomadaire dominical The Sunday Times avec une fortune personnelle estimée à 2.4 milliards de dollars (plus de 20 milliards de rands).

Personnalité discrète, humaniste, il a même fait don, en 2013, de la moitié de sa fortune à une œuvre de charité, The Giving Pledge, pour favoriser la santé et l'éducation en Afrique du Sud. Son avènement à la tête de la CAF rime avec la consécration.

Attipoe Edem Kodjo

Football à la base

Le district préfectoral du Golfe outille les secrétaires généraux des clubs

Le bureau du district préfectoral de football du Golfe a tenu, les vendredi 12 et samedi 13 mars 2021, une formation à l'endroit des secrétaires généraux des clubs et des associations sportives. Ils ont été outillés sur les nouvelles réglementations qui incombent à un secrétaire général qui est la véritable cheville ouvrière d'un club de football.

Aperçu des participants à la formation

Une centaine de secrétaires généraux ont été formés sur diverses thématiques telles que, « la personnalité du secrétaire général », « la communication du secrétaire général »,

« la maîtrise des textes», « les correspondances administratives », etc. Aux termes de cet atelier, les secrétaires généraux seront désormais au diapason des nouvelles donnes en matière d'administration du football.

La réussite d'un club de football dépend de ses dirigeants notamment son secrétaire général. Malheureusement, au Togo, ce dernier arrive tant bien que mal à jouer son rôle car ne possédant pas les rudiments nécessaires pour mener à bien sa mission. Face à ce constat, la nouvelle équipe dirigeante du district préfectoral du football Lomé-Golfe a jugé utile, un atelier de renforcement de capacités.

«Il y a plus de vingt ans que les secrétaires généraux de ligue, de D1 ou de D2 n'ont plus été formés. Un secrétaire général qui ne maîtrise pas les textes organiques, les rôles et les missions qui lui sont dévolues, comment peut-il s'en sortir ? D'où la nécessité de cette formation. Nous comptons choisir parmi ces derniers, les membres pour siéger dans nos commissions permanentes au niveau du district préfectoral. Ce sera aussi parmi eux que nous allons choisir les commissaires sur les matchs que nous allons organiser», a indiqué le président du district préfectoral de football Lomé-Golfe, Patrice Agboli.

Selon le panéliste Kossivi Reinhardt, « On ne peut plus gérer le football avec des règles amateurs. Le football aujourd'hui a besoin d'une très bonne administration et les secrétaires généraux sont les premiers acteurs à gérer une administration ».

Le représentant du préfet du Golfe, Lébénè Djagbavi, a réitéré l'engagement du préfet à soutenir toutes les actions du district préfectoral de football qui s'inscriront dans le cadre du développement du sport roi. « Les membres du district nous ont posé quelques problèmes auxquels nous avons trouvé des solutions. Nous saluons cette initiative louable qui vise à former les secrétaires généraux des clubs. Nous continuerons par œuvrer ensemble pour trouver les solutions aux problèmes qui minent le football dans la préfecture du Golfe » a-t-il fait comprendre.

Le bureau du district préfectoral de football du Golfe, présidé par Patrice Agboli, compte initier d'autres formations à l'endroit des autres acteurs du football.

Attipoe Edem Kodjo

Leadership féminin

Quelles différences entre ascension sociale et impacts positifs ?

L'association Africa femmes initiatives positives (Afip-Togo) a organisé samedi dernier au Restaurant-Bar-Pizzeria le Tablier à Lomé, un panel de discussion autour du thème : « leadership féminin pour un monde égalitaire». Cette activité se situe dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars dernier. Le panel était de composé de maître Abougnima Kadjaka, notaire et député à l'Assemblée nationale togolaise et Toba Tanama, communicant.

Les membres du panel

« La rencontre a pour objectif d'éveiller les consciences des femmes. Pendant longtemps, le 8 mars a été considéré comme une journée de fête pour les femmes. C'est plutôt une journée de réflexion, pour aider les femmes à prendre conscience du rôle qu'elles doivent jouer dans la société. Nous voulons impacter positivement le monde dans lequel nous vivons, pour que les mentalités et la façon dont l'on considère les femmes, changent. Nous devons développer la solidarité féminine et nous aimer entre femmes », a déclaré Kadjé Faramammiè, président d'Afip-Togo.

Le leadership féminin se développe en renforçant les capacités des femmes. « L'autonomisation des femmes leur est bénéfique, mais aussi à leurs familles, communautés et pour le développement de leurs pays », a affirmé l'honorable Abougnima Kadjaka.

« Bon nombre de femmes continuent de subir des pratiques humiliantes et ne sont pas libres de décider de leurs avenirs », déplore la députée.

Selon elle, « les enjeux et les défis du monde actuel doivent interpeller toutes les femmes à continuer de se former pour promouvoir le leadership au sein de leurs communautés ».

Toba Tanama pour sa part soulève des questions pertinentes qui méritent réflexion. « Est-ce que si l'on parvenait à avoir des femmes à la tête des institutions de la République, le monde serait égalitaire ? Si les femmes dirigeaient le monde, n'y aurait-il plus d'inégalités? s'est-il demandé. Selon lui, il pourrait exister une certaine utopie dans la définition du leadership féminin tel qu'on le connaît aujourd'hui. Il faudrait selon le panéliste que les femmes cultivent des valeurs de moralité, de justice, d'humanité, d'humilité etc...

Vue partielle de l'assistance

«Le leadership féminin est une nécessité. Mais, il y a une différence entre le leadership féminin et le fait d'obtenir de grandes responsabilités dans la sphère sociale. C'est au bas de l'échelle qu'il faut faire preuve de leadership avant de monter», martèle Toba Tanama. Monsieur Tanama fait aussi le regrettable constat que souvent et contrairement aux hommes qui s'entourent naturellement d'éléments masculins lorsqu'ils sont nommés à un poste de responsabilité, les femmes ont plutôt tendance à tenir éloignées leurs sœurs.

Certaines femmes n'ont pas été d'accord avec ce constat. D'autres par contre par leurs témoignages ont montré qu'elles ont souvent reçu des coups venant d'où elles ne s'y attendaient pas : des femmes. « Il y a un travail sur soi qui n'a jamais été fait. Le chemin qui mène au leadership féminin est long et biaisé », est convaincu Toba Tanama.

Edem Dadzie

Swift-On
Avec Swift-On, vous recevez
un mail de confirmation pour toutes
vos opérations internationales.
BANK OF AFRICA
BMCE GROUP
STOP COVID-19

CMJN